

Compte-rendu du conseil d'école du 13 février 2013

Membres du Conseil d'école présents :

Monsieur LASSAUX Bruno, Proviseur.
Madame MICHEL, Directrice de l'Ecole Primaire.

Membre du Conseil d'école excusée :

Madame DE CECCO, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Dakar.

Les enseignants présents :

Mesdames BECHIR Natacha, CANIGA AMIGRY Isabelle, CATY caroline, CHARLOT ,
Antoinette, FOURNIER Laure, GAY Sophie, LEGRAND Stéphanie, MACIRE Marie ,
PERSICO Cathy, SARBONNE Maud, SHENTON Jacqueline, SIMORRE Chantal, TORRES
Tatiana, Monsieur SARBONNE Olivier.

Enseignant excusé : Monsieur BAXEN Blaise.

Les représentants des parents d'élèves présents :

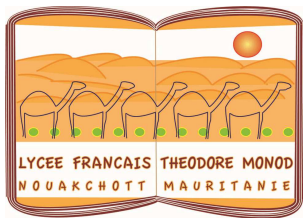
Mesdames BEAUQUESNE, CHEVARIN, FERET-SYLLA, LEONE, MINT MOHAMED
SALEM.
Messieurs ERROUICH, SYLLA et WERREBROUCK.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du pv du Conseil d'Ecole du 7 novembre 2012.
- 2 - Calendrier scolaire.
- 3 - Bilan à mi-parcours des actions liées au projet d'établissement.
- 4 - Les travaux dans l'école.
- 5 - Questions diverses.

Présidente et secrétaire de Séance

Brigitte MICHEL



La directrice souhaite la bienvenue à tous les participants et présente l'ordre du jour.

1 – Approbation du pv du Conseil d'Ecole du 07 novembre 2012.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2 – Calendrier scolaire (document en annexe 1)

Monsieur le Proviseur présente le projet du calendrier 2013-2014. Il en explique l'élaboration.

- 864 heures, 36 semaines, 24 heures par semaine.
- Egalité fêtes religieuses musulmanes et chrétiennes.
- Respect des rythmes scolaires :
 - 7 semaines à 7 ½ semaines de classe.
 - 12 à 15 jours de vacances.

Le calendrier obtient un avis favorable du Conseil d'Ecole, il sera soumis pour vote au Conseil d'Etablissement.

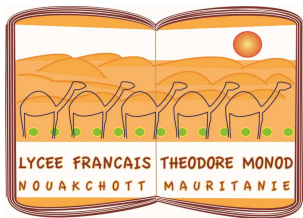
3 – Bilan à mi-parcours des actions liées au projet d'établissement.

La Directrice fait un bilan rapide des 18 actions de l'année financées par l'établissement.

L'une d'entre elles est en attente : « *perceptions partagées* » : travailler avec une classe d'élèves mal voyants. Cette action sera « probablement » menée au 3^{ème} trimestre avec un groupe d'élèves d'un orphelinat mauritanien.

La Directrice rappelle que d'autres actions sont en cours également.

- Les deux actions pédagogiques pilotes financées par l'AEFE :
Les travaux finalisés seront exposés dans le cadre de la semaine du LFTM à l'IFM. (fin mai)
- Un projet de zone « *Littérature de jeunesse à partir des albums de Claude Boujon* » est en cours de finalisation. Une exposition et des moments de lecture seront organisés en BCD du 12 au 15 mai 2013 .
- Dans le cadre de la francophonie écoles les Théodore Monod et les Méharées exposeront leurs travaux « *autour des 10 mots de la rencontre* » dans le hall de l'IFM. Le vernissage est prévu le lundi 11 mars à 17h30.



4 – Les travaux dans l'école (document en annexe 2)

Monsieur le Proviseur expose les différentes phases de rénovation et de construction du nouveau lycée.

- 1^{ère} phase : rénovation de l'école maternelle.

Monsieur le Proviseur présente le déroulement du déménagement des classes de MS - GS - CP/CE1. Ces classes seront accueillies dans des bâtiments provisoires jusqu'au 15 mai environ puis regagneront les bâtiments rénovés.

5 – Questions diverses (document en annexe 3)

- Fonctionnement de la BCD pour le prêt des livres :

Les parents demandent des éclaircissements sur le fonctionnement de la BCD.

Un échange parents/enseignants s'engage sur les conditions d'emprunt (Pièce jointe n° 3).

Les parents proposent de :

- Mettre en place une fiche cartonnée navette où l'élève indiquerait chaque emprunt,
- Donner l'emploi du temps de chaque classe aux parents avec les horaires de BCD indiqués,
- Prévenir les parents par le biais d'un suivi informatisé.

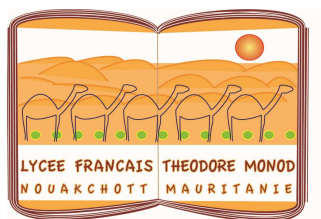
Monsieur le Proviseur propose de réfléchir à un suivi informatisé qui pourrait être mis en place lorsque la nouvelle BCD sera construite. Ceci permettrait de faciliter la lisibilité du parcours des livres empruntés en améliorant l'information auprès des familles.

- Ne serait-il pas opportun d'avoir un accès à l'IFM par le campus ?

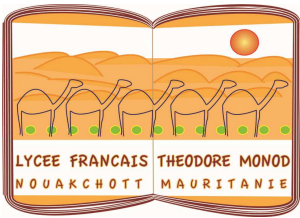
Monsieur le Proviseur explique que dans le cadre de la sécurisation de l'Ambassade, aucun accès entre le campus, l'école et l'IFM n'est possible.

Monsieur le Proviseur fait ensuite lecture d'un courrier à destination des parents d'élèves qui rappelle les règles de sécurité relatif au stationnement. Ce courrier est publié sur notre site internet (rubrique informations).

Les parents proposent d'aménager un chemin goudronné pour faciliter l'accès à pieds des élèves dans l'établissement.



L'ordre du jour étant épuisé, la directrice remercie tous les participants et lève la séance à 19h10.



Annexe 1

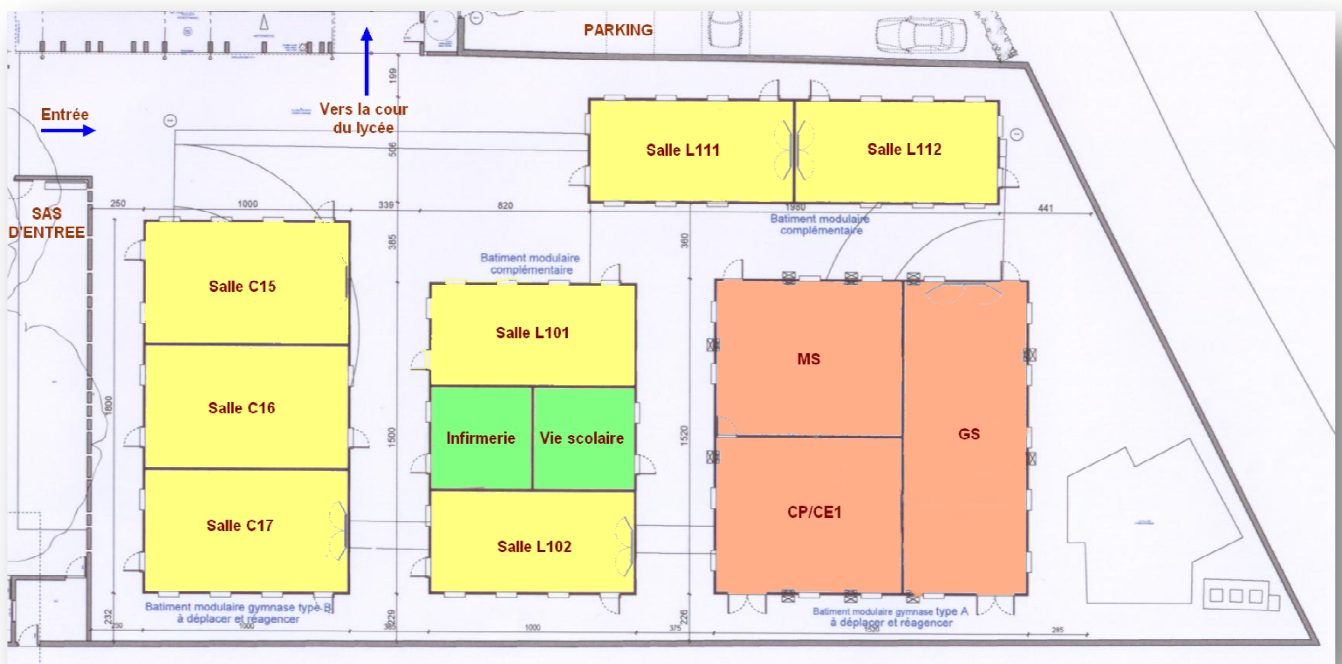
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1 D 6	1 M 4	1 V	1 D 6	1 Me	1 S	1 S	1 M 4	1 J	1 D 6	1 M	1 V
2 L 6	2 Me 6	2 S	2 L 4	2 J	2 D 6	2 D	2 Me 6	2 V	2 L 4	2 Me	2 S
3 M 4	3 J 4	3 D	3 M 4	3 V	3 L 4	3 L	3 J 4	3 S	3 M 4	3 J	3 D
4 Me 6	4 V	4 L 4	4 Me 6	4 S	4 M 4	4 M	4 V	4 D	4 Me 6	4 V	4 L
5 J 4	5 S	5 M 4	5 J 4	5 D 6	5 Me 6	5 Me	5 S	5 L	5 J 4	5 S	5 M
6 V	6 D 6	6 Me 6	6 V	6 L 4	6 J 4	6 J	6 D 6	6 M	6 V	6 D	6 Me
7 S	7 L 4	7 J 4	7 S	7 M 4	7 V	7 V	7 L 4	7 Me	7 S	7 L	7 J
8 D 6	8 M 4	8 V	8 D 6	8 Me 6	8 S	8 S	8 M 4	8 J	8 D 6	8 M	8 V
9 L 4	9 Me 6	9 S	9 L 4	9 J 4	9 D 6	9 D 6	9 Me 6	9 V	9 L 4	9 Me	9 S
10 M 4	10 J 4	10 D 6	10 M 4	10 V	10 L 4	10 L 4	10 J 4	10 S	10 M 4	10 J	10 D
11 Me 6	11 V	11 L 4	11 Me 6	11 S	11 M 4	11 M 4	11 V	11 D 6	11 Me 6	11 V	11 L
12 J 4	12 S	12 M 4	12 J 4	12 D 6	12 Me 6	12 Me 6	12 S	12 L 4	12 J 4	12 S	12 M
13 V	13 D 6	13 Me 6	13 V	13 L 4	13 J 4	13 J 4	13 D 6	13 M 4	13 V	13 D	13 Me
14 S	14 L 4	14 J 4	14 S	14 M 4	14 V	14 V	14 L 4	14 Me 6	14 S	14 L	14 J
15 D 6	15 M 4	15 V	15 D 6	15 Me 6	15 S	15 S	15 M 4	15 J 6	15 D 6	15 M	15 V
16 L 4	16 Me 6	16 S	16 L 4	16 J 4	16 D 6	16 D 6	16 Me 6	16 V	16 L 4	16 Me	16 S
17 M 4	17 J 4	17 D 6	17 M 4	17 V	17 L 4	17 L 4	17 J 4	17 S	17 M 4	17 J	17 D
18 Me 6	18 V	18 L 4	18 Me 6	18 S	18 M 4	18 M 4	18 V	18 D 6	18 Me 6	18 V	18 L
19 J 4	19 S	19 M 4	19 J 4	19 D 6	19 Me 6	19 Me 6	19 S	19 L 4	19 J 4	19 S	19 M
20 V	20 D 6	20 Me 6	20 V	20 L 4	20 J 4	20 J 4	20 D 6	20 M 4	20 V	20 D	20 Me
21 S	21 L 4	21 J 4	21 S	21 M 4	21 V	21 V	21 L 4	21 Me 6	21 S	21 L	21 J
22 D 6	22 M 4	22 V	22 D 6	22 Me 6	22 S	22 S	22 M 4	22 J 4	22 D 6	22 M	22 V
23 L 4	23 Me 6	23 S	23 L 4	23 J 4	23 D 6	23 D 6	23 Me 6	23 V	23 L 4	23 Me	23 S
24 M 4	24 J	24 D 6	24 M	24 V	24 L 4	24 L 4	24 J 4	24 S	24 M 4	24 J	24 D
25 Me 6	25 V	25 L 4	25 Me	25 S	25 M 4	25 M 4	25 V	25 D 6	25 Me 6	25 V	25 L
26 J 4	26 S	26 M 4	26 J	26 D 6	26 Me 6	26 Me 6	26 S	26 L 4	26 J 4	26 S	26 M
27 V	27 D 6	27 Me 6	27 V	27 L 4	27 J	27 J 4	27 D 6	27 M 4	27 V	27 D	27 Me
28 S	28 L 4	28 J 4	28 S	28 M 4	28 V	28 V	28 L 4	28 Me 6	28 S	28 L	28 J
29 D 6	29 M	29 V	29 D 6	29 Me 6	29 S	29 S	29 M	29 J 6	29 D 6	29 M	29 V
30 L 4	30 Me	30 S	30 L 4	30 J 4	30 D 6	30 D 6	30 Me	30 V	30 L 4	30 Me	30 S
	31 J		31 M	31 V	31 L 4	31 L 4		31 S		31 J	31 D
Heures	102	82	90	72	96	72	82	86	76	106	
Jours	21	17	19	15	20	15	17	18	15	22	

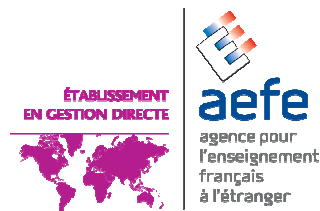
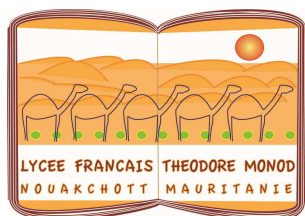
TOTAL 864 heures annuelles
179 jours de cours

Jours fériés
Aid El Adha (14/10/2013)
Pâques (20/04/2014)
Hégire (04/11/2013)
Pentecôte (08/06/2014)
Fête Nationale (28/11/2013)

Le nombre d'heures correspond
aux horaires dans le primaire
sur une base de 24 heures hebdomadaires

Annexe 2





Annexe 3

QUESTIONS DIVERSES POUR LE CONSEIL D'ECOLE DU MERCREDI 13 FEVRIER 2013

Thème abordé : fonctionnement de la BCD, prêt des livres.

Les faits :

- Le 03/12 emprunt d'un ouvrage par un élève. Ce livre reste introuvable malgré une inspection quotidienne du sac de l'élève de la part de la maman. Une facture d'un montant de 8.000 UM sera alors éditée.
- Le 07/12 même situation avec toutefois une nuance car la maman s'étonnant de l'absence d'emprunt à la BCD apprend que son enfant ne peut plus obtenir d'ouvrage car le livre du 17 n'a pas été rendu. Après avoir effectué des recherches en vain et afin d'assainir la situation, la maman réclame une facture qui sera éditée le 04/02/2013.

Questions des parents :

- 1- Pourquoi n'y a-t-il pas de notifications précises (avec les références du livres) sur le cahier de texte (ou ailleurs) à la date de l'emprunt du livre, la date de retour est aussi souhaitable ?
- 2- Pourquoi n'y a-t-il pas de rappel à la date des 15 jours écoulés ?
- 3- Pourquoi n'y a-t-il pas de rappel tout simplement ?
- 4- Pourquoi les factures arrivent-elles si tard ? Dans le cas n°1 chercher un livre au bout de trois mois est impossible.
- 5- Pourquoi les factures ne donnent-elles pas les références exactes du livre perdu ?
- 6- Le prix du livre est 3 fois plus cher que le livre neuf est-ce normal ? « La vie de château » coûte sur Amazon 5,32 euros et la facture du responsable du BCD est de 6.000 UM ?
- 7- Peut-on aussi envisager de rendre un livre neuf à la place de payer ?